



Soutien au mouvement lycéen !

GREVE LE 6 OCTOBRE

Face à la colère de la jeunesse : des moyens, pas la répression !

Depuis mardi 29 septembre, les lycéen.nes de Côte d'Or expriment leur colère, conscient.es que :

- leurs conditions d'apprentissage se dégradent,
- le bâti scolaire est souvent inadapté ou délabré,
- les moyens humains éducatifs, sociaux, et médicaux sont insuffisants,
- leurs études et leur avenir sont très dépendants de leurs origines car soumis à Parcoursup, un système de tri social qui offre moins de places dans le Supérieur qu'il n'y a de lauréats au Bac.

Leurs voix et leurs revendications doivent être entendues !

La seule réponse apportée pour le moment, c'est un dispositif policier démesuré et disproportionné (utilisation massive de gaz lacrymogène, charges policières, interpellations violentes) sans tenir compte de l'âge et de l'innocence d'une immense majorité des participantes et participants à cette mobilisation.

Dans certains établissements, il y a eu des tentatives d'offrir un cadre serein à l'expression lycéenne. Ces démarches doivent être généralisées car **les établissements scolaires ne doivent pas devenir des lieux où l'on intimide, sanctionne ou réprime celles et ceux qui contestent et proposent.**

L'intersyndicale Côte d'Or condamne sans réserve toutes les violences et mises en danger des personnels et des élèves. Elle apporte son soutien aux élèves blessés ces derniers jours lors des mobilisations à Dijon et Montbard. Elle revendique :

- l'arrêt de la répression et des violences policières contre le mouvement lycéen.
- la libération immédiate des élèves placés en garde à vue et l'abandon des poursuites contre les élèves interpellés aux abords de leurs établissements.
- l'arrêt des suppressions de postes et des coupes budgétaires
- l'abrogation de Parcoursup
- l'arrêt des cours en distanciel en cas de fermeture des établissements

En grève le mardi 6 Octobre (jour de l'appel lycéen et étudiant)

AG 9h Bourse du Travail avec les lycéen.nes

Rassemblement devant le Rectorat à 14h

Une audience sera demandée au Rectorat pour que soient reçus

les porte-parole des lycéens avec les organisations syndicales